UAIS02 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

L'expérience professionnelle du candidat fait l'objet d'un examen par l'équipe de pilotage de la spécialité de licence, qui étudie l'adéquation entre les fonctions exercées ou ayant été exercées et les champs de métier visés par laformation. L'équipe apprécie également le niveau de responsabilité et d'autonomie de l'élève.

Mis à jour le 01-09-2012

Code : UAIS02

Unité d'activité de type expérience ou stage

18 crédits

Responsabilité nationale : EPN03 - Electroniques, électrotechnique, automatique et mesure (EEAM) / Marc HIMBERT